



# Lettre d'information du Pôle Entreprises & Coopération de la Représentation Permanente de la France auprès de l'Union européenne

Novembre - Décembre 2010 - n° 1

## Dans ce numéro :

Révision des instruments de l'aide extérieure de l'UE en vue des perspectives financières post-2013	2
L'appui budgétaire et la coopération au développement	2
Instrument de pré-adhésion IPA	3
Accès aux marchés des principaux partenaires de l'UE	4
2ème Parlement européen des entreprises	5
Prochain lancement d'un appel à propositions SWITCH-ASIA	6
Actualité européenne	7
Révision du PRAG	8
Événements signalés	8
Glossaire	8

## Editorial

« Fenêtre sur l'Europe » laisse la place à la « Lettre du Pôle Entreprises & Coopération », qui sera bimestrielle. Cette lettre continuera, à l'instar de notre [site internet](#), de vous informer de l'actualité concernant l'aide extérieure de l'UE, mais le champ des informations qu'elle portera sera élargi, tout comme l'a été le mandat de la Cellule Entreprises et Coopération, renommée Pôle Entreprises et Coopération. Ce mandat intègre désormais l'appui aux opérateurs français (entreprises et PME en particulier) sur les questions d'accès aux marchés (extérieurs à l'UE, mais également marché unique) ainsi que les programmes communautaires pour les PME.

La mission qui est la nôtre auprès des opérateurs français est double : 1) mettre à leur disposition l'information que nous recueillons directement auprès de la Commission Européenne, et 2) leur apporter un conseil personnalisé pour leur permettre de mieux appréhender le processus décisionnel européen et les opportunités liées aux différents programmes communautaires. L'équipe du Pôle entreprises et coopération participe notamment aux comités de gestion des instruments d'aide extérieure (IPA, IEVP, FED, ICD..) et, depuis peu, également aux groupes de travail accès au marché. Elle est donc en mesure de fournir de l'information en temps réel sur les développements en cours. Elle est à l'écoute des opérateurs français, notamment pour faire remonter à la Commission leurs préoccupations éventuelles sur des dossiers spécifiques ou sur des procédures.

Ce premier numéro contient des articles liés à une actualité particulièrement riche s'agissant de l'aide extérieure, à la fois dans le domaine institutionnel et dans la politique européenne de développement proprement dite :

- la mise en œuvre du Traité de Lisbonne, avec en particulier la création du Service Européen d'Action Extérieure (SEAE), apporte des évolutions sensibles. D'une part la programmation des instruments d'aide extérieure sera partagée entre le SEAE et la Commission. D'autre part, une partie de la Direction Générale du Développement, en particulier les services "géographiques" est amenée à rejoindre le SEAE. La

partie qui reste, sera fusionnée avec la DG EuropeAid pour constituer la DG DEVCO.

- la Commission européenne a adopté le 10 novembre dernier un Livre vert (consultation publique) qui présente ses priorités en matière de coopération au développement. Le Commissaire Andris Piebalgs y propose notamment de donner une place plus importante à la croissance économique et aux moyens de la redistribuer de manière plus équitable. Il souhaite favoriser les actions de coopération à fort impact sur le terrain, de nature à conférer à l'UE une visibilité plus conforme à sa place de principal donateur d'aide publique au développement dans le monde (48 milliards d'euros par an).

- la Commission a préparé deux autres consultations publiques, l'une concernant l'aide budgétaire, l'autre portant sur les instruments d'aide extérieure. Cette dernière a été lancée dans le contexte de la préparation des perspectives financières 2014-2020, et devrait déboucher sur une proposition de la Commission européenne à la fin du premier semestre 2011. Elle est ouverte jusqu'à la mi-janvier 2011, et a pour vocation d'évaluer la pertinence du modèle actuel (fondé sur une approche géographique des instruments), de déterminer s'il y a lieu ou non d'intégrer le FED dans le budget de l'UE, d'examiner les possibles marges de flexibilité qu'il est possible d'introduire dans les instruments pour pouvoir faire face à des situations imprévues et/ou réorienter la programmation. Pour mémoire, la "rubrique 4" (aide extérieure) du budget de l'Union européenne (56 milliards d'euros pour la période 2007-2013), les 22,7 milliards du Fonds européen de développement et les concours de la Banque européenne d'investissement totalisent 108 milliards d'euros dont la mise en œuvre concerne les "opérateurs" dans leur plus large acception.

Ce numéro contient par ailleurs un article sur le Parlement européen des entreprises, un autre sur la stratégie européenne d'accès au marché, une rubrique « actualité européenne » et des événements signalés. Nous invitons vos commentaires et vous donnons rendez-vous au prochain numéro, qui sera publié à la mi-janvier 2011.

## Calendrier des prochains comités:

- FED: 25-26 novembre 2010
- IEDDH: 3 décembre 2010
- IPA: 8 décembre 2010
- ICD ANE-AL: 13 décembre 2010
- IPA: 25 mars 2011
- Les calendriers des réunions des comités IEVP, FED et ICD pour 2011 n'ont pas encore été diffusés. Les premières réunions ne devraient pas se dérouler avant le mois de février

Irchad Razaaly

[irchad.razaaly@diplomatie.gouv.fr](mailto:irchad.razaaly@diplomatie.gouv.fr)

Jean-Luc Waller

[jean-luc.waller@dgtresor.gouv.fr](mailto:jean-luc.waller@dgtresor.gouv.fr)

## Révision des instruments de l'aide extérieure de l'UE en vue des perspectives financières post-2013

*Les Consultations et discussions publiques sont publiées sur le site suivant:*  
[ec.europa.eu/yourvoice/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/yourvoice/index_fr.htm)

La préparation des prochaines perspectives financières justifie une série de consultations publiques relatives à l'avenir des politiques européennes. S'agissant de l'aide au développement, et après celui sur l'aide budgétaire, la Commission a publié, mercredi 10 novembre 2010, un Livre vert intitulé « *la politique de développement de l'UE en faveur de la croissance inclusive et du développement durable ; accroître l'impact de la politique de développement de l'Union européenne* ». Une consultation sur internet spécifique (*Quel financement pour l'action extérieure de l'UE après 2013 ?*) est également prévue de la mi-novembre à début janvier 2011, au sujet des instruments de l'aide extérieure. Le fruit de ces consultations publiques devrait alimenter les propositions de la Commission, attendues avant l'été 2011.

Si la révision des instruments de l'aide extérieure, en 2007, avait permis une rationalisation géographique et thématique, "efficacité, complémentarité et valeur ajoutée" pourraient résumer les enjeux de la prochaine échéance.

De plus, cette révision intervient au moment de la mise en place du service européen d'action extérieure (SEAE). Au terme d'un accord complexe avec la Commission, le SEAE est, en effet, compétent pour la programmation stratégique de tous les instruments, à l'exception de l'aide de préadhésion qui relève de la DG ELARG, et il l'est dans une moindre mesure sur les instru-

ments thématiques pour lesquels la Commission devrait rester chef de file.

Si toutes les hypothèses sont permises à ce stade de la consultation, il est probable que la future architecture de l'aide extérieure de l'UE s'inscrive dans une certaine continuité (élargissement, voisinage, coopération pour le développement). Comme elle l'a signifié dans la revue générale du budget, la Commission devrait également attacher de l'importance à la contribution de l'aide extérieure aux stratégies communautaires et aux défis mondiaux.

Au-delà de ces questions, les principaux enjeux de la révisions des instruments dans les futures perspectives financières de l'UE seront : la budgétisation du fonds européen de développement (FED) et la place réservée à l'Afrique subsaharienne, la souplesse des instruments budgétaires et le recours à des mécanismes de mixage dons-prêts notamment en appui au secteur privé ou encore, le développement de fonds fiduciaires.

Les retours d'expérience des opérateurs français publics et privés, autorités locales ou organisations de la société civile, syndicats professionnels, experts, ... gagneraient à s'exprimer de manière significative à l'occasion de ces consultations.

Fatène Benhabyles-Foeth  
[fatene.benhabyles-foeth@diplomatie.gouv.fr](mailto:fatene.benhabyles-foeth@diplomatie.gouv.fr)

## L'appui budgétaire et la coopération au développement : « Livre vert » en ligne jusqu'au 31 décembre

*Livre vert sur l'aide budgétaire*  
[ec.europa.eu/development/how/consultation/index.cfm?action=viewcons&id=5221&lang=fr](http://ec.europa.eu/development/how/consultation/index.cfm?action=viewcons&id=5221&lang=fr)

L'appui budgétaire est devenu un outil important de la coopération au développement et de ce fait c'est un élément central en matière d'évaluation de l'efficacité de l'aide. Sur la période 2003-2009, les engagements de la Commission européenne en appui budgétaire se sont élevés à plus de 13 milliards d'euros (soit 25 % environ du montant total des engagements pour cette période). On estime que 56 % de ces engagements étaient destinés aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), 24 % aux pays concernés par la politique européenne de voisinage, 8 % à l'Asie, 6 % à l'Amérique latine et 5 % à l'Afrique du Sud.

En raison de son attractivité, tant pour les donateurs (facilité de mise en place) que pour les bénéficiaires (souplesse d'utilisation), la tendance à la généralisation de l'aide budgétaire s'accélère, ce qui ne va pas sans susciter des

interrogations légitimes sur son rapport coût-résultats et sur son impact global sur la croissance et le développement. Les principales interrogations identifiées concernent notamment :

- Le niveau de gouvernance politique dans les pays bénéficiaires,
- le rôle du dialogue entre donateurs et bénéficiaires sur les stratégies à mener, les éléments de conditionnalité, les liens de l'aide avec les performances et les résultats,
- la responsabilité à l'échelle nationale et la responsabilité mutuelle,
- la programmation de l'appui budgétaire et sa cohérence avec d'autres instruments d'aide extérieure,

- le renforcement de l'évaluation des risques et la lutte contre la fraude et la corruption,
- l'appui budgétaire dans les situations de fragilité politique ou économique
- la politique budgétaire du pays bénéficiaire et la mobilisation de ses ressources fiscales nationales.

Les positions divergent d'un Etat membre de l'UE à l'autre sur les réponses à apporter à ces problématiques, qu'il soit ou non pourvoyeur d'aide budgétaire bilatérale. D'où la difficulté à élaborer une approche européenne multilatérale et bilatérale coordonnée, éminemment souhaitable au moment où se met en place le Service européen pour l'action extérieure (SEAE).

A l'issue du Conseil affaires générale de novembre 2009, la Commission avait reçu pour mandat de se pencher sur cet enjeu.

C'est pourquoi elle vient de publier un « Livre vert » dont l'objet est de recueillir l'avis des acteurs concernés sur les objectifs et l'utilisation de l'appui budgétaire, en se fondant sur l'expérience commune des dix dernières années et en tenant compte de la nature de la coopération communautaire avec les différents pays et régions du monde. Le Livre vert doit spécifiquement

aider à identifier les « chances à saisir » et les défis à relever, et recueillir des avis et des témoignages permettant d'améliorer l'approche de l'appui budgétaire.

Il est composé de 3 grands chapitres:

- 1) Définition de l'appui budgétaire
- 2) Les principes clés
- 3) Les principaux enjeux/problèmes.

Chaque chapitre est assorti d'encadrés apportant des éclairages théoriques et techniques et il comprend également un jeu de questions, une vingtaine au total.

Le Livre vert est publié sur le site internet de la Commission dédié aux consultations et discussions publiques. La consultation « aide budgétaire » a commencé le 19 octobre et s'achèvera le 31 décembre 2010. Elle est ouverte à toute partie intéressée. Les particuliers, les organisations et les Etats qui le souhaitent sont invités à apporter leurs contributions sous forme de réponses aux questions posées et/ou en soumettant des commentaires généraux sur les points abordés.

Valentine Delcoustal  
[valentine.delcoustal@dgtresor.gouv.fr](mailto:valentine.delcoustal@dgtresor.gouv.fr)

## Instrument de pré-adhésion IPA

Dans la zone de pré-adhésion, l'Islande a franchi en juillet dernier une étape importante puisque le pays a accédé au statut de candidat officiel. L'Islande ne sera pas pour autant éligible aux composantes 3 à 5 de l'instrument, l'appui de l'IPA s'exerçant exclusivement à travers la composante 1 (mise à niveau institutionnelle, acquis communautaire). Mais, outre le programme national, l'Islande sera encore plus associée aux programmes multi-bénéficiaires, sur des volets comme les questions douanières et la fiscalité, et sur la coopération statistique.

Les tendances observées récemment s'agissant de l'instrument IPA concernent son utilisation plus marquée en soutien à la relance économique, la réflexion engagée sur une approche sectorielle, et l'approche innovante que constitue le mixage prêts / dons dans le cadre de la

coordination des donateurs européens pour les Balkans occidentaux (CIBO).

Après l'appui budgétaire financé par l'instrument en 2009 (100 Meuros débloqués pour la Serbie, 39 pour la Bosnie Herzégovine, ainsi que 85 pour les Balkans occidentaux et la Turquie) il y a eu une multiplication des programmes d'investissement dans les infrastructures y compris sur la composante 1 de l'IPA. A titre d'exemple, la dotation 2010 pour l'Albanie au dernier Comité de gestion IPA de fin septembre concernait à 80% des infrastructures (routes, eau, police). Cette réorientation exceptionnelle des fonds IPA 2009 et 2010 en raison de la crise économique fera place à un retour à leur destination normale, retour qui est déjà perceptible (ex Croatie : 39 Meuros au dernier CIPA pour notamment les capacités à assumer les obligations découlant de l'adhésion).

---

### *Site internet de la DG Elargissement*

[ec.europa.eu/enlargement/  
index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enlargement/index_fr.htm)

### *IPA*

[ec.europa.eu/enlargement/how-does-it-work/  
financial-assistance/  
instrument-pre-accession\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enlargement/how-does-it-work/financial-assistance/instrument-pre-accession_fr.htm)

La Commission a lancé en mars 2010, sur la base d'ateliers tenus à Sarajevo, une réflexion sur une approche sectorielle pour les fonds IPA, dont la mise en œuvre pourrait prendre deux ans. Il s'agit d'identifier pour l'IPA les domaines politiques prioritaires et de favoriser l'aide projet pluriannuelle, selon des principes déjà retenus pour la politique communautaire d'aide au développement. Pour la Croatie, l'incidence ne sera sans doute pas très importante (adhésion en 2012 ou 2013) mais pour les autres Balkans occidentaux, à l'adhésion moins immédiate, cette approche pourrait l'être.

L'élaboration de financements innovants grâce au mixage prêts/dons à travers le CIBO (cadre de coordination européenne pour l'investissement dans les Balkans occidentaux) permet d'allouer des subventions de phase amont (études faisabilité et conception détaillée, assistance à la passation des marchés, appui à la gestion de projet) pour faciliter par une meilleure bancabilité les projets d'infrastructures (transports, énergie, environnement, éducation, justice, santé..) nécessitant des financements bancaires. Le premier comité de pilotage CIBO a eu lieu à Bruxelles en décembre 2009, le deuxième en juin 2010 à Prague, et le troisième se tiendra le 16 décembre à Londres. Quelques exemples concrets de projets: 13 projets d'assistance technique approuvés au dernier comité de pilotage pour 13 Meuros (Serbie, Albanie, Monténégro, BH, Kosovo) dans les transports, gestion des déchets, énergie, écoles et prisons. Preuve de la sélectivité du dispositif, un bon nombre (33) de projets proposés ont été refu-

sés ou reportés (10). L'objectif immédiat du CIBO est de devenir un guichet unique pour le financement d'infrastructures, et dans quelques années il espère attirer des capitaux privés pour le développement économique. Sa principale vertu est de favoriser l'effet de levier. Avec 78 projets d'assistance technique approuvés à juin 2010 (136 Meuros), le CIBO a permis d'entraîner pour 2,2 Mds euros de prêts. Et il y a encore de la marge, puisque la BEI à elle seule s'engage sur 2007-2013 en faveur des pays de préadhésion à hauteur de 8,7 Mds de prêts sur mandat UE et 5,5 Mds sur ressources propres, plus 0,8 Meuros pour le changement climatique.

Le 6 décembre 2010 se tiendra à Bruxelles une conférence annuelle IPA de haut niveau, avec les Etats membres et les pays bénéficiaires. Après une ouverture par le Commissaire Stefan Füle, le programme prévoit une revue des principaux acquis et défis pour les Balkans occidentaux et la Turquie, une évaluation des besoins en financement d'assistance technique par les pays bénéficiaires et par la région. Suivra un débat sur la coopération politique et économique, l'appropriation nationale et le soutien IPA. Comment atteindre des résultats soutenables à l'aide de l'instrument IPA ? La banque mondiale sera conviée.

Jean-Luc Waller

[jean-luc.waller@dgtrésor.gouv.fr](mailto:jean-luc.waller@dgtrésor.gouv.fr)

## Accès aux marchés des principaux partenaires de l'UE

*Site internet de la DG  
Commerce (en anglais)  
[ec.europa.eu/trade/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/trade/index_en.htm)*

La stratégie communautaire d'accès au marché est pilotée par l'Unité « accès au marché » de la DG Trade, avec les bureaux sectoriels et géographiques. Elle s'est traduite par l'établissement d'une liste prioritaire de barrières clés (key barriers) dans les 32 principaux pays partenaires économiques de l'UE, sur trois grands critères (caractère juridique, plusieurs Etats membres concernés, espoir de résultats dans les négociations..). Ce « catalogue » de 200 obstacles environ (soit une dizaine en moyenne par pays, étant entendu qu'il y a des contrastes forts selon les pays) est beaucoup plus ramassé que les listes précédentes (600 obstacles..), et donc très opérationnel. C'est un « produit » (éléments de contexte, éléments de langage) précieux comme base de discussion pour les contacts et négociations avec les pays tiers, et pour orienter les pressions diplomatiques.

Le nombre significatif d'avancées (« success stories ») est très encourageant. Toutefois, les « résultats » ne doivent pas seulement être comptabilisés en termes de démantèlement, mais aussi regardés sous l'angle d'absence d'émergence de nouveaux obstacles, même s'il est vrai que certains obstacles demeurent très verrouillés. Le « High level group » dispose d'un mandat court et ciblé pour traiter les dossiers épineux.

Le suivi des mesures protectionnistes (engagement au G20 de 2008), fait régulièrement l'objet d'un rapport de la Commission. Celui qui va être publié prochainement visera notamment la Russie (obligations accrues pour les IDE déjà présents en Russie), et le Brésil aussi sera visé (préférence nationale inacceptable de 25% pour les marchés publics).

La DG Trade souligne l'importance du passage de l'étape d'information (création de la base de données accès au marché - « market access data base ») à une étape récente de « partenariat » avec les entreprises (fédérations professionnelles, industrie). Le Comité Accès au marché est la seule enceinte du Conseil où elles soient représentées. Ce Comité est très actif, sous l'impulsion des Etats membres et des représentants du monde économique. En revanche, l'activité est moindre dans les groupes de travail, qui ont besoin d'être soutenus.

Les outils communautaires pour les PME sont essentiellement des outils d'information, dont la « Market access data base », mais prennent aussi la forme de « help desks » (en ligne ou implantés au sein des délégations UE des pays prioritaires, notamment en Chine pour les droits de propriété intellectuelle). Ce travail d'appui s'effectue en liaison avec les chambres de commerce binationales des Etats membres, avec les European Business Centers dans le monde,

avec le réseau international des Eurochambres.

Au sein de la RP UE France, il a été décidé de renforcer l'action d'appui aux PME dans le domaine de l'accès au marché. Les aspects « partenariat » avec l'industrie et les entreprises sont désormais suivis par le Pôle Entreprises et Coopération, sous la forme d'une participation aux groupes de travail sectoriels d'accès au marché, d'une communication vers les PME sur les dispositifs communautaires « accès au marché », et d'une relation étroite avec le réseau international de la DG Trésor du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (Services économiques et Missions Economiques Ubifrance).

Le responsable de l'Unité accès au marché à la DG Trade est disposé à participer à des rencontres en régions françaises sur le thème de l'accès au marché, et il se rend régulièrement à Paris.

Jean-Luc Waller  
[jean-luc.waller@dgtresor.gouv.fr](mailto:jean-luc.waller@dgtresor.gouv.fr)

*Base de données sur  
l'accès au marché  
(en anglais)*

[madb.europa.eu](http://madb.europa.eu)

*Mode d'emploi en français*

[madb.europa.eu/userguide/](http://madb.europa.eu/userguide/)

[FR\\_def.pdf](#)

## 2ème Parlement européen des entreprises

Après celle de 2008, une deuxième édition du Parlement européen des entreprises s'est déroulée le 14 octobre à Bruxelles. Eurochambres a investi les sièges du Parlement européen, avec 750 participants (entreprises, chambres, presse) issus des 27 Etats membres et des 18 pays tiers adhérents (Balkans occidentaux, Ukraine, Russie, Azerbaïdjan, Géorgie, Turquie, Israël, Islande).

La délégation française comptait 47 participants « entreprises », 26 accompagnants (ACFCI, diverses CCI), et 8 journalistes. Le président Jean-François Bernardin de l'ACFCI avait organisé, au Parlement européen, pour la délégation française, une matinée d'échanges avec des personnalités françaises de Bruxelles. Le Ministre Conseiller pour les Affaires Economiques de la Représentation permanente de la France, Jean-Paul Thuillier, a évoqué les questions de politique commerciale, ainsi que les responsabilités supplémentaires confiées au Pôle Entreprises et Coopération (appui aux PME pour l'accès au marché et aux programmes communautaires). La Conseillère du Président de la Commission européenne, Laurence de Richemont, a traité plus particulièrement des sujets compétitivité, innovation, politique industrielle et commerciale de l'UE. Deux parlementaires européennes, Pervenche Beres (S et D, Présidente de la Commission Emploi et affaires sociales, rapporteure de la Commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale), et Nathalie Griesbeck (ADLE, Commission des liber-

tés), ont successivement pris la parole et répondu aux questions de la salle.

Le parlement des entreprises s'est déroulé l'après midi, et a été ouvert par le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy. Celui-ci a rappelé la détermination politique européenne à combattre la crise, la bataille de l'euro remportée à la surprise du monde, et les deux priorités pour l'avenir : prévenir le retour d'une crise et améliorer la croissance structurelle. M Van Rompuy a conclu en demandant aux participants de « construire ensemble » une nouvelle croissance « intelligente, durable et inclusive ».

M. Barroso, empêché, a délivré son message par vidéo, mobilisant l'hémicycle en des termes similaires (passer de la gestion de la crise à un calendrier de réformes pour une croissance intelligente et durable, où le principe du « think small first » devrait s'appliquer, et où la lutte contre les 150 goulots d'étranglement signalés par le rapport Monti serait en bonne place).

Le président du Parlement, Jerzy Buzek, avait, dans ses propos d'ouverture, introduit ces thèmes, en appelant au soutien des acteurs de l'économie réelle. Il a été suivi par le président d'Eurochambres, Alessandro Barberis, qui a rappelé l'objectif poursuivi par les entreprises en s'installant symboliquement dans l'hémicycle aux places des députés : influencer les politiques, et leur apporter une contribution effective. Cette contribution a pris la forme (comme lors du premier Parlement des entreprises en

*Site internet du Parlement  
européen des entreprises  
(en anglais)*

[www.parliament-of-enterprises.eu](http://www.parliament-of-enterprises.eu)



2008) d'un vote sur quinze questions réparties entre les trois sessions de l'après-midi (environnement des entreprises, ressources des entreprises, marché intérieur et marché international).

Chaque session a donné lieu à des interventions ou questions des participants aux intervenants du Parlement et de la Commission. Un dialogue s'est donc établi notamment avec les Commissaires à l'Industrie et aux Entreprises (Antonio Tajani) et au Commerce (Karel De Gucht), d'une part, et avec les présidents de commissions parlementaires (Pervenche Beres, Herbert Reul, Malcolm Harbour) d'autre part.

Les participants ont approuvé par vote les positions suivantes : renforcement du rôle de l'UE dans la gouvernance économique, politique européenne plus affirmée en faveur des PME, élimination des obstacles à l'interopérabilité des systèmes nationaux de signature électronique à travers l'Europe, introduction d'un mécanisme de recours collectif européen, harmonisation complète du droit des consommateurs. Délais de paiement plus stricts pour les autorités publiques que pour les entreprises, il était plus difficile actuellement de recruter du personnel compétent qu'il y a 5 ans, le manque de flexibilité du droit social était une cause de chô-

mage, les normes environnementales impactaient négativement la compétitivité européenne, les contraintes financières freinaient la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique. Favoriser l'établissement d'un statut facultatif de société privée européenne, le marquage d'origine obligatoire pour les produits importés dans l'UE, le soutien de la diplomatie économique à l'internationalisation des entreprises et plus particulièrement des PME. L'existence d'accords de libre-échange peut influencer la décision des entreprises de travailler sur ces marchés, et il faut davantage d'efforts sur la promotion des normes techniques européennes pour s'ouvrir des marchés dans les pays tiers.

Les conclusions de ce deuxième Parlement européen des entreprises ont été tirées par le ministre belge de l'économie (qui représentait son premier ministre au nom de la présidence belge de l'Union européenne), Vincent Van Quickenborne. De son point de vue, le grand marché intérieur était la première richesse de l'Europe, il fallait le libérer de toute entrave et harmoniser les législations sur les consommateurs.

Jean-Luc Waller

[jean-luc.waller@dgtresor.gouv.fr](mailto:jean-luc.waller@dgtresor.gouv.fr)

## Prochain lancement d'un appel à propositions SWITCH-ASIA

### Site internet Switch-Asia

[www.switch-asia.eu](http://www.switch-asia.eu)

### Les actions d'EuropeAid en faveur de l'Asie

[ec.europa.eu/europeaid/where/asia/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/where/asia/index_fr.htm)

### Les appels d'offres et appels à propositions d'EuropeAid

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

SWITCH-ASIA est un programme financé dans le cadre de l'Instrument de Coopération au Développement (ICD), destiné à promouvoir une production et une consommation durable auprès des PME asiatiques sises dans les pays d'Asie éligibles à l'ICD.

EuropeAid s'apprête à lancer un nouvel appel à propositions (AP) dans le courant du mois de décembre 2010. Cet AP fait suite à deux précédentes consultations en 2007 et 2009. Deux autres AP sont prévus au cours de la période 2011-2013.

Doté de 24,65 M€, cet AP devrait permettre de financer une quinzaine de projets. Le taux de cofinancement s'élève à 80% (90% pour des projets à destination des pays les moins avancés), le montant de la subvention peut varier entre 500 000 € et 2 M€ et la durée des projets devra être comprise entre 24 et 48 mois.

Les opérateurs européens et asiatiques éligibles à une subvention sont les intermédiaires

économiques (par exemple CCI, associations professionnelles, organisations de consommateurs), les organismes à but non lucratif œuvrant dans le domaine du développement durable, les institutions gouvernementales de niveau régional ou local. Tous les autres opérateurs, notamment les entreprises ou les institutions financières, quelle que soit leur nationalité, peuvent être associés au projet mais ne bénéficient pas d'une subvention pour leur prestation, autre que des per diem ou le remboursement de frais de voyage.

Pour toute information complémentaire, consulter le site du programme [www.switch-asia.eu](http://www.switch-asia.eu) ou notre site qui annoncera l'ouverture de cette consultation sur le site d'EuropeAid.

Roger Del Rio

[roger.delrio@dgtresor.gouv.fr](mailto:roger.delrio@dgtresor.gouv.fr)

## Actualité européenne

### SEAE

[ec.europa.eu/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/index_en.htm)

*Communication sur le réexamen du budget de l'UE*  
[ec.europa.eu/budget/reform/library/communication/com\\_2010\\_700\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/budget/reform/library/communication/com_2010_700_fr.pdf)

### Stratégie UE 2020

[ec.europa.eu/europe2020/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/europe2020/index_en.htm)

*L'acte pour le marché unique*  
[ec.europa.eu/internal\\_market/smart/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/smart/index_fr.htm)

### Le Conseil européen

[www.european-council.europa.eu/home-page.aspx?lang=fr](http://www.european-council.europa.eu/home-page.aspx?lang=fr)

### Sommets UE-Pays tiers

[www.european-council.europa.eu/the-president/summits-with-third-countries.aspx](http://www.european-council.europa.eu/the-president/summits-with-third-countries.aspx)

### Consultations et discussions publiques

[ec.europa.eu/yourvoice/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/yourvoice/index_fr.htm)

### ALE UE-Corée

[trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=443&serie=273&langId=en](http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=443&serie=273&langId=en)

**SEAE** : le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères a adopté le 25 octobre les trois textes nécessaires au fonctionnement du SEAE. Mme Ashton a nommé le même jour l'actuel Ambassadeur de France à Washington, Pierre Vimont, à la responsabilité de **Secrétaire Général Exécutif du SEAE**.

**Perspectives financières 2014-2020** : la Commission a publié le 19 octobre sa communication sur le réexamen du budget dans le cadre des prochaines perspectives pluriannuelles. Elle devra présenter ses **propositions avant le 1<sup>er</sup> juillet 2011**. Elle a notamment suggéré d'introduire progressivement de **nouvelles ressources propres** qui pourraient remplacer intégralement la ressource propre TVA existante et réduire le volume de la ressource RNB prélevée directement sur les trésors nationaux. Les Présidents des 142 régions européennes ont signé le 7 octobre une déclaration commune en faveur du **maintien des fonds structurels (FEDER-FSE)** dans les futures perspectives financières 2014-2020. Le même jour, le PE a voté une résolution en soutien de la **politique de cohésion** dans la prochaine programmation financière.

**Initiatives phares de la Stratégie UE 2020** : les trois premières initiatives sont lancées. La **stratégie numérique** est déjà approuvée. L'initiative « Une **Union pour l'Innovation** » a été présentée par la Commission le 6 octobre, et sera approuvée lors d'un prochain Conseil. L'initiative pour la **politique industrielle** a été adoptée le 27 octobre.

**Pacte pour le Marché Unique** : le projet de **Single Market Act** a été présenté par le Commissaire Barnier le 27 octobre ; il propose cinquante mesures pour relancer le marché unique et libérer le potentiel de croissance de l'UE. Il fera l'objet d'un débat public qui se déroulera pendant quatre mois, jusqu'en février 2011.

**Conseils européens** : le **Conseil du 16 septembre** a mis l'accent sur la notion de réciprocité dans les relations économiques de l'UE avec ses grands partenaires extérieurs. Le **Conseil des 28 et 29 octobre** a traité des dispositifs visant à renforcer la gouvernance économique et l'Union Européenne Monétaire, et de la position européenne au G20 et au sommet climatique de Cancun. Le dernier Conseil de l'année se tiendra les 16 et 17 décembre .

**Sommets de l' UE avec ses grands partenaires** : le sommet **UE-Chine** s'est tenu à Bruxelles le 6 octobre , le sommet **UE-Etats Unis** aura lieu le 20 novembre à Lisbonne, et le sommet **UE-Afrique** est prévu à Tripoli les 29 et 30 novembre (avec en préambule un forum des entreprises qui a déjà donné lieu à plus de 700 inscriptions, nombre bien supérieur aux prévisions des organisateurs). Le 7 décembre, à Bruxelles, se déroulera le sommet **UE-Russie**.

**Livre vert sur l'avenir de la politique européenne de développement** : la Commission a adopté le 10 novembre ce document et lancera une consultation publique sur son site internet pour recueillir les vues de toutes les « parties prenantes » du développement, gouvernements, société civile, opérateurs, spécialistes... en vue de la révision du Consensus européen sur le développement de 2005. Il s'agit d'un exercice majeur, destiné à moderniser les instruments de la coopération au développement, et de les adapter à un monde qui est en constante évolution (d'une part les défis globaux comme le changement climatique, les crises économique, financière et alimentaire, les migrations, etc. et d'autre part l'évolution du profil, des besoins et des attentes des pays partenaires).

**Livre vert sur l'appui budgétaire en faveur de pays tiers** : la Commission a lancé une consultation publique sur son site internet pour débattre de la qualité, du rapport coût-résultats et de l'impact de l'appui budgétaire octroyé aux pays tiers. Par ailleurs, la Commission prépare une **consultation publique sur les financements pour l'action extérieure de l'UE après 2013** (voir articles en page 2).

**Accord de libre échange avec la Corée du Sud** : il a été signé le 6 octobre, et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Des négociations sont en cours en vue d'un ALE avec l'Inde, Singapour, la Malaisie, le Canada.

Représentation Permanente de la France  
auprès de l'Union européenne  
Place de Louvain, 14  
1000 Bruxelles

Téléphone : 00 32 2 229 84 50

Télécopie : 00 32 2 229 84 35

Messagerie :

[benedicte.vlaemynck@dgtresor.gouv.fr](mailto:benedicte.vlaemynck@dgtresor.gouv.fr)

Notre site Internet:

[www.rpfrance.org/ce/index.asp](http://www.rpfrance.org/ce/index.asp)

*Placé au sein de la Représentation Permanente de la France auprès de l'Union Européenne, le Pôle Entreprises & Coopération assure un suivi des programmes communautaires relatifs à l'aide extérieure et va étendre ses compétences à l'accès au marché et aux financements pour les PME.*

*Il exerce sa mission de façon concertée avec l'ensemble des conseillers de la Représentation permanente.*

*Il est tout particulièrement l'interlocuteur des cercles d'influence regroupant les opérateurs économiques français à Bruxelles.*

Le **PRAG**, guide pratique des procédures contractuelles d'EuropeAid, a été révisé début novembre. La version française n'est pas disponible à la date de rédaction de cette lettre mais la page en français est à cette adresse:

[ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical\\_guide/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical_guide/index_fr.htm)

Le PRAG 2010 en anglais:

[ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical\\_guide/documents/2010\\_prag\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical_guide/documents/2010_prag_en.pdf)

Résumé des modifications:

[ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical\\_guide/documents/prag\\_november\\_2010\\_en.ppt](http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical_guide/documents/prag_november_2010_en.ppt)

## Événements signalés par le Pôle Entreprises et Coopération

**24 novembre 2010 à l'hôtel Crowne Plaza de Bruxelles** : séminaire sur l'aide extérieure de l'UE dans le domaine de l'eau et de l'assainissement organisé par plusieurs RP UE avec l'appui de EUROPEAID

**29 novembre à 17h30 à la RP UE France**: rencontre des membres du CDPF avec le Représentant Permanent de la France auprès de l'Union Européenne, M. Philippe ETIENNE, sur l'actualité européenne

**6 et 7 décembre** : Journées Européennes du Développement à Bruxelles [www.eudevdays.eu](http://www.eudevdays.eu)

**15 décembre à la RP UE France** : matinée d'information sur l'aide extérieure européenne organisée par le Pôle Entreprises et Coopération

**11 février 2011 à Paris chez UbiFrance** : séminaire de présentation du FED par le Pôle Entreprises et Coopération

## Glossaire

**UE** = Union Européenne  
**CE** = Commission Européenne  
**PE** = Parlement Européen  
**EM** = Etats membres  
**SEAE** = Service Européen d'Action Extérieure  
**CdR** = Comité des Régions  
**BEI** = Banque européenne d'investissement  
**BERD** = Banque européenne pour la reconstruction et le développement  
**BdC** = Banque du Conseil de l'Europe

**DG** = Direction générale de la Commission  
**CDPF** = Cercle des représentants permanents français à Bruxelles  
**RP UE** = Représentation permanente auprès de l'Union Européenne  
**ALE** = accord de libre échange  
**APE** = accord de partenariat économique

**PA** = Instrument d'appui à la Pré-Adhésion  
**IEVP** = Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat  
**ICD** = Instrument de Coopération au Développement  
**FED** = Fonds Européen pour le Développement